

[Texte]

This sort of policy will lead nowhere. The textile industries and other processing industries in the poor countries are developing. They are becoming more efficient, not less, efficient. They will become ever more competitive and, if we are going to prop up our industries, we will have to protect more and more and more.

The solution, then, is not to introduce quotas and to increase tariff protection. The solution, in our own interest, must be to restructure, retool, diversify and produce those items that we are most efficient in.

CIDA must play a role in this sort of discussion because if there is no one speaking for the export requirements of the poor nations, inevitably the defenders of the domestic textile industries will hold the floor. And so they should. We therefore clearly need a centre, either within CIDA or in a restructured CIDA, for study of these sorts of trading relationships.

We must not permit our industries to plan to expand their market shares in cases where poor nations are obviously more efficient. We must not permit the sugar beet producers, for instance, to plan, as they recently announced they were planning, to expand their share of domestic sugar markets from 12 to 20 per cent.

Most would say that we should not permit the absolute market size of Canadian producers in industries that are heavily protected to expand. Not the proportion. We must not let the absolute size expand. The increases in market size should be reserved for poor nations' exports which are, in any case, more efficient.

Our performance in trade policy has been heavily geared to the protection of our own domestic industries. In the discussions on the proposed multilateral, nonreciprocal tariff preferences for semiprocessed and processed products from poor countries, the Canadian offer is by no means a liberal one. The United States, the United Kingdom and Scandinavia all propose to lower their duties to zero for a range of semiprocessed and processed goods from poor countries. The Canadian offer is to reduce by a third or to the Commonwealth preference whichever is lower. We are not making a particularly liberal offer.

[Interprétation]

Ce genre de politique ne mène à rien. L'industrie du textile et d'autres industries de traitement installées dans les nations pauvres sont en train de se développer et de fait, elles deviennent de plus en plus efficaces. Cela créera un climat de concurrence plus intensif et si nous devons remoderniser nos propres industries, nous aurons à les protéger de plus en plus.

La solution alors n'est pas d'établir des contingentements et d'augmenter la protection par les tarifs douaniers. La solution, dans notre propre intérêt, est de restructurer, de remoderniser, de diversifier et de fabriquer des produits dans les domaines que nous connaissons le mieux.

L'ACDI doit jouer un rôle dans ce genre de discussion, car si personne ne parle en faveur des exigences d'exportation pour les nations pauvres, inévitablement les défenseurs des industries canadiennes du textile auront la meilleure part. Il devrait en être d'ailleurs ainsi. Par conséquent, nous avons nettement besoin d'un centre soit au sein de l'ACDI, ou dans une formule restructurée de cet organisme, afin d'étudier ce genre de relations commerciales.

Nous ne devons pas permettre à nos industries de planifier l'expansion de leur marché dans des cas où les nations pauvres sont évidemment plus efficaces. Nous ne devons pas permettre aux producteurs de betteraves à sucre, par exemple, de planifier comme ils l'ont fait récemment et d'augmenter leur part des marchés du sucre canadien de 12 à 20 p. 100.

La plupart d'entre nous dirait que nous ne devrions pas permettre une dimension absolue des marchés aux producteurs canadiens dans le cas des industries dont on entrave l'expansion. Nous ne devons pas permettre que cette expansion connaisse une dimension absolue. Les augmentations de la dimension d'un marché devraient être réservées aux augmentations des nations pauvres qui de toute façon sont plus efficaces.

Notre façon de procéder et notre rendement dans le domaine de la politique commerciale s'est attachée surtout à la protection de nos propres industries locales. Lors de discussions sur les tarifs préférentiels unilatéraux et non réciproques, proposées dans le cas des produits semi-traités ou traités en provenance des nations pauvres, l'offre du Canada est d'aucune façon libérale. Les États-Unis, le Royaume-Uni et la Scandinavie ont tous proposé de diminuer leurs tarifs douaniers à 0 en ce qui a trait à certains produits traités et semi-traités en provenance des nations pauvres. L'offre du Canada est de diminuer ce tarif d'un tiers ou d'accorder le tarif pré-